



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du jeudi 23 juin 2022

Délibération n°07-2022-06

Point n° 7 | Action sociale

Exposé des motifs

La présente délibération expose le nouveau programme d'action sociale en faveur des personnels du Crous de Bordeaux-Aquitaine pour l'année 2022-2023. Ce programme a fait cette année l'objet de modifications issues d'un groupe de travail *ad hoc*, constitué à cet effet de représentants des organisations syndicales du Crous de Bordeaux-Aquitaine (*cf. documents annexés*).

Les évolutions apportées concernent le dispositif local d'action sociale validé en comité technique (CT), le 2 juin 2022. Ces évolutions concernent plafond du quotient familial qui correspond comme suit à :

- **22 000 € jusqu'à 2 parts ;**
- **20 000 € pour une cellule familiale à 2.5 parts ;**
- **18 000 € à partir de 3 parts.**

Il est proposé d'appliquer ce quotient familial aux mêmes prestations sur barème interministériel maintenues en aides Crous en lieu et place du précédent quotient familial interministériel unique de 12 400 €.

Pour rappel, les agents bénéficiaires des prestations d'action sociale sont les personnels :

- titulaires ou stagiaires lauréats de concours, en position d'activité ;
- contractuels recrutés sous contrat à durée indéterminée ;
- contractuels sous contrat à durée déterminée dont l'ancienneté est supérieure ou égale à six mois en continu et le temps de travail prévu au contrat supérieur à 50 % d'un temps complet.

Projet de délibération

Le conseil d'administration adopte l'évolution du dispositif d'action sociale en faveur du personnel du Crous de Bordeaux-Aquitaine.



Votants présents ou représentés
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Le 24 juin 2022

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine
Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE